

La servante au grand cœur... (poème C des Fleurs du Mal)

Marc Dominicy
Université libre de Bruxelles (ULB)

Abstract

A linguistic and genetic study of *La servante au grand cœur...* (in *Les Fleurs du Mal*) shows that Baudelaire endeavoured to attribute a complex network of emotive and/or hallucinatory mental states to the poetic self by resorting to a rich inventory of formal and expressive devices: syntax and its interface with meter; the deontic and evidential readings of the modal verb *devoir*; pragmatic connectives (*pourtant, certes*); evaluative items (the verb *trouver*, the adverb *bien*, the preposition *à* introducing an infinitival clause); the intertextual dimension of the poetic lexicon; contrasts between elevated and everyday language. The analysis provided paves the way to an integrated interpretation of the poem and definitely refutes Valéry's and Benjamin's comments on its first two verses.

Keywords: Baudelaire; *La servante au grand cœur...*; textual genesis; linguistic analysis; Valéry; Benjamin

Introduction

La pièce C des *Fleurs du Mal* est, parmi les poèmes de Baudelaire, l'un des mieux connus et des plus admirés¹. Peu de travaux, pourtant, en traitent d'une manière spécifique ; et ces contributions explorent, avant tout, la dimension autobiographique du texte². L'histoire littéraire nous apprend en effet qu'il faut reconnaître, derrière la *servante au grand cœur*, une certaine Mariette qui, jeune alors, aurait suscité les premiers émois de Baudelaire (Pichois, 1975, pp. 1036-8 ; Dominicy, 2002). En outre, plusieurs particularités des pièces XCIX (*Je n'ai pas oublié...*) et C s'expliquent très vraisemblablement par le décès de François Baudelaire pendant l'enfance du poète (1827) et par le triste sort que madame Aupick réserva à la sépulture de son défunt mari (Bandy, 1967 ; Starobinski, 1984 ; Bonnefoy, 2000 ; Jackson, 2003). Le hasard voulut aussi qu'à la fin de l'année 1853, Baudelaire ait vécu une expérience comparable, lorsque la mère de Jeanne Duval, décédée et enterrée sans doute dans la fosse commune en novembre, fut ensuite exhumée et réinhumée dans une concession de cinq ans durant le mois de décembre qui suivit (Pichois & Ziegler, 1987, pp. 315-8). Rien n'indique que cet épisode, d'ailleurs trouble sur bien des points, ait joué quelque rôle dans la genèse de la pièce C, dont les premières esquisses semblent remonter au début des années 1840³. Mais la manière même dont Baudelaire a mis en scène les péripéties souffertes par la

¹ Je donne le texte définitif (1861) et les variantes en annexe.

² Parmi les auteurs qui ne se limitent pas à l'autobiographie, Richter (2001, pp. 1157-1174) offre un commentaire essentiellement paraphrastique ; Prévost (1953) et Vivier (1989) privilégient le rapport à Théophile Gautier ; les contributions portant sur la genèse du corpus baudelairien et ses variantes (Guex, 1934 ; Fairlie, 1981 ; Nuiten, 1979 ; Pommier, 1945) se bornent, par nécessité, à des remarques ponctuelles. Seuls les travaux de Jackson (1982, 2003) et Hubert (1953) livrent des intuitions décisives ; mais le premier adopte une perspective très large qui ne saurait être prise en compte dans le cadre de cet article, et le second n'étudie que les passages susceptibles d'illustrer sa conception, par ailleurs très féconde, de l'ambiguïté poétique.

³ Voir le témoignage de Prarond (Pichois, 1975, pp. 798, 1037). Cette hypothèse d'une genèse longue est encore favorisée par la présence de rimes fortement enrichies (vers 9-10 : *songeries-causeries* ; vers 19-20 : *éternel-maternel*) ou accompagnées de parallélismes phoniques très perceptibles (vers 5-6 : *vieux arbres – leurs marbres* ; vers 11-12 : *l'hiver – le ver* ; vers 21-22 : *pieuse – paupière creuse*) ; voir Pichois, 1975, p. 969.

dépouille – afin, notamment, de soutirer quelque argent à sa propre mère – jette un éclairage à la fois complexe et cruel sur le contenu moral et émotif du poème⁴.

1. Les vers 1-3

Si *La servante au grand cœur...* n'a, jusqu'ici, suscité aucune analyse de détail, son *incipit* a, depuis toujours, fasciné les lecteurs. Selon Jean Cocteau, Apollinaire y voyait un « vers-événement [...] qui entraîne tout le poème vers le haut » (Pichois, 1975, p. 1039). Mais c'est Paul Valéry qui en a livré le commentaire le plus fameux :

Ce vers célèbre qui tient tout un roman de Balzac dans ses douze syllabes, – on a été jusqu'à l'expliquer par une histoire de domestique !

La vérité est plus simple. Elle est évidente à un poète – c'est que ce vers est *venu* à Baudelaire, et il est né avec son air de romance sentimentale – de reproche bête et touchant.

Et Baudelaire a continué. Il a enterré la cuisinière dans une pelouse, ce qui est contre la coutume, mais selon la rime, etc. (Valéry, 1957-60, II, p. 556)

Le texte s'ouvrirait ainsi sur ce que Valéry appelle un « vers donné », lui-même suivi de vers « calculés » où les exigences formelles aboutiraient à ce que la vraisemblance sémantique se trouve mise à mal (Valéry, 1957-60, I, p. 482 ; II, pp. 551, 591). Or cette reconstruction se heurte à plusieurs difficultés. Il est indubitable que, si l'on renonce à toute prévention érudite, rien ne nous oblige à reconnaître ici la métamorphose, vieillie par les ans, de l'élégante Mariette ; et aucun détail textuel n'impose une interprétation qui assignerait un rôle quelconque au père désormais absent. Mais en se prononçant sur la causalité qui aurait suscité le vers initial, Valéry offre d'emblée le flanc à une simple réfutation philologique. Chose plus grave, il se trompe en affirmant que le mot *pelouse*, parce qu'il viendrait avant tout fournir une rime « calculée », souffre d'une inadéquation référentielle. Jean Paulhan l'avait pressenti :

S'il arrivait pourtant qu'on enterrât les servantes sous des pelouses ? Et précisément les servantes qu'on jalousait, celles dont on est trop content d'être débarrassé ? De vrai n'est-il rien qui ressemble tant à une pelouse, rien qui mérite (et par un poète justement) d'être appelé *pelouse* comme un tertre mortuaire sitôt qu'y viennent, négligé [*sic*], les herbes folles. (Paulhan, 1987, pp. 93-4)

et une recherche dans la base textuelle FRANTEXT le confirme :

Je verrai devant moi, sur l'immense pelouse

Où se cherchent les morts pour l'hymen sans retour,

Tes sœurs de tous les temps défiler tour à tour

(Sully Prudhomme, *Les Infidèles*, dans *Les Vaines Tendresses*)

Le convoi venait de tourner, en arrivant au rond-point, où était l'ossuaire, le caveau commun, peu à peu empli de tous les débris enlevés des fosses, et dont la pierre, au centre d'une pelouse ronde, disparaissait sous un amoncellement de couronnes, déposées là au hasard par la piété des parents qui n'avaient plus leurs morts à eux.

⁴ Voir la correspondance de Baudelaire avec madame Aupick (26 décembre 1853, 31 décembre 1853 ; Pichois & Ziegler, 1973, pp. 241, 246). Le thème réapparaît plus tard, concernant cette fois la tombe du général Aupick (9 juillet 1857 ; Pichois & Ziegler, 1973, p. 412).

(Émile Zola, *L'Œuvre*)

Enfin, la genèse textuelle du poème porte le coup de grâce au scénario qu'imaginait Valéry. Dans les épreuves de la première édition des *Fleurs du Mal* (1857), les vers 1 et 2, qui n'étaient séparés par aucune ponctuation, constituaient une structure interrogative du type [syntagme nominal + syntagme verbal], avec enclise sur le verbe (*La servante au grand cœur dont vous étiez jalouse / Dort-elle*, etc.). Baudelaire a ajouté un tiret entre les vers 1 et 2 afin de transformer la première ligne en un syntagme nominal détaché à gauche et repris anaphoriquement par l'enclitique *elle*. La première édition porte, peut-être erronément, un second tiret au bout du vers 2 qui fonctionne alors comme une incise placée entre le syntagme nominal détaché et sa reprise anaphorique par le proclitique *lui* du vers suivant⁵. Dans la deuxième édition (1861), le vers 2 devient une relative coordonnée à celle qui occupe le second hémistiche du vers 1, de sorte que les deux premiers vers constituent maintenant un syntagme nominal détaché à gauche et toujours repris anaphoriquement par le proclitique du vers 3. En bref, l'état initial du texte n'exhibait pas de détachement à gauche, et Baudelaire n'a découvert que peu à peu – voire même par l'entremise d'une coquille – l'effet oratoire qui est déclenché par cette structure syntaxique et qui a sans nul doute créé, chez Valéry, l'illusion d'un *incipit* « donné ».

1.1. Le connecteur *pourtant*

Commentant la version définitive du vers 3, Riffaterre (1992, p. 306) écrit :

Ce pourtant, et ce verbe de l'obligation morale conjugué au mode de la dérobade, cette absence de préambule explicatif, contraignent le lecteur à reconstituer toute une pragmatique du remords à partir de l'adverbe ; cet outil grammatical n'a d'égal dans son vide intrinsèque que la disponibilité de *je*. Mais, adverbe et pronom ne sont vides que pour être remplis, pour que chaque lecteur y inscrive cette hypertrophie du moi, cet amplificateur existentiel qu'est le complexe de culpabilité.

Or le texte de la première édition (*Nous aurions déjà dû lui porter quelques fleurs*) renferme le même verbe d'obligation morale, le même « mode » conditionnel et un adverbe dont on ne voit guère pourquoi il ne contraindrait pas, lui aussi, le lecteur à reconstituer une « pragmatique du remords ». Utilisé de cette façon, *déjà* indique qu'en un temps antérieur au moment de la parole *t*, le référent collectif dénoté par *nous* se trouvait soumis à une obligation morale restée non satisfaite jusqu'à *t* inclus, mais toujours susceptible d'être remplie (Hoepelman & Rohrer, 1980 ; Martin, 1980). La collocation, dans l'état final, du connecteur *pourtant*, et du verbe *devoir* conjugué au conditionnel présent, ne supprime pas l'existence de cette obligation morale ; mais elle modifie profondément les propriétés énonciatives du passage.

Les travaux qui ont été consacrés à *pourtant* (Anscombe, 1983, 1985, 2002 ; Jayez, 1988, pp. 37-8, 66-7, 141-5) montrent que, pour interpréter un fragment discursif (monologique) qui renferme *pourtant*, il faut reconstruire une loi de passage non logique (et susceptible d'exceptions) L qui revête la forme « Si P, alors en principe Q » où P et Q sont des propositions générales telles qu'une proposition l = « Si p, alors en principe q » dérive logiquement de L ; l stipule donc qu'à défaut de toute information supplémentaire, la vérité de

⁵ Quoiqu'elle ait été relevée par Crépet, Blin & Pichois (1968, p. 196), cette variante ne figure plus dans Pichois (1975, p. 1038) ; j'ai vérifié le texte de la première édition d'après le dossier repris dans Pichois & Dupont (2005, II, pp. 1142-3 ; III, p. 2737). On notera que le commentaire de Pichois & Dupont (2005, I, p. 527) attribue incorrectement le second tiret à l'épreuve corrigée.

p entraîne celle de q. Dans un premier usage, que je schématiserai par la formule « p. *Pourtant*₁ non-q », *pourtant* se laisse remplacer par *cependant*, *malgré tout*, *néanmoins*, *quand même* ou *toutefois* :

- (1) Il fait beau. Pierre a pourtant (cependant / malgré tout / néanmoins / quand même / toutefois) pris son parapluie.

Dans un second usage, que je schématiserai par la formule « p et q. *Pourtant*₂ r », la même substitution s'avère délicate, voire impossible, avec *malgré tout*, *néanmoins*, *quand même* et *toutefois* :

- (2) Il fait beau. Pierre n'a pas pris son parapluie. Il est pourtant (cependant / *malgré tout / ???néanmoins / *quand même / ???toutefois) distrait.

À chaque fois, l'énonciateur qui prend en charge la connexion argumentative verbalisée au moyen de *pourtant* substitue à la loi L une loi non logique enrichie L' (également susceptible d'exceptions), de la forme « Si P, alors en principe Q, à moins que R », équivalente à « Si P et R, alors en principe non-Q » où P, Q et R sont des propositions générales telles que la proposition l' = « Si p, alors en principe q, à moins que r », équivalente à « Si p et r, alors en principe non-q », dérive logiquement de L' ; l' stipule donc qu'à défaut de toute information supplémentaire, la vérité de p et de r entraîne celle de non-q. Avec *pourtant*₁, la proposition r peut demeurer implicite ou se voir exprimée par un ajout discursif qui succède à la séquence « p. *Pourtant* non-q » :

- (3) Il fait beau. Pierre a pourtant (cependant / malgré tout / néanmoins / quand même / toutefois) pris son parapluie. Il est distrait.

Les deux cas de figure se laissent donc analyser comme suit :

- p = Il fait beau (dans la situation en cause).
 q = Pierre n'a pas pris son parapluie (dans la situation en cause).
 non-q = Pierre a pris son parapluie (dans la situation en cause).
 L = S'il fait beau, on ne prend en principe pas son parapluie.
 l = S'il fait beau (dans la situation en cause), Pierre (comme tout le monde) ne prend en principe pas son parapluie.
 L' = S'il fait beau, on ne prend en principe pas son parapluie, à moins qu'on soit distrait =
 S'il fait beau et qu'on est distrait, on prend en principe son parapluie.
 l' = S'il fait beau (dans la situation en cause), Pierre (comme tout le monde) ne prend en principe pas son parapluie, à moins qu'il soit distrait =
 S'il fait beau (dans la situation en cause) et qu'il est distrait, Pierre (comme tout le monde) prend en principe son parapluie.
 r = Pierre est distrait.

En d'autres termes, *pourtant*₁ sert à décrire une exception à L qui vérifie L', tandis qu'on emploie *pourtant*₂ afin de décrire une exception à L', dont le caractère de loi par défaut ne se trouve pas mis en péril pour autant.

Dans le poème de Baudelaire, qui illustre l'usage de *pourtant*₁, seule la proposition non-q nous est explicitement livrée. Si la reconstruction de Q/q ne pose dès lors aucun problème, celle de P/p, de L/l, de L'/l', et donc de R/r s'avère beaucoup plus délicate. Considérons, pour

les besoins de notre analyse, une version simplifiée où *devoir* serait conjugué à l'indicatif (*Nous devons pourtant...*). L'hypothèse selon laquelle la proposition p de la loi dérivée l = « Si p, alors en principe q » décrirait la jalousie qu'a autrefois entretenue l'allocutaire désignée par *vous* (biographiquement, madame Aupick) nous contraindrait à admettre que l'existence de ce sentiment peut-être révolu suffit, par défaut, à lever l'obligation morale en cause. Afin de reconstruire la loi dérivée l', il faut alors imaginer que la proposition r décrit le revirement de l'allocutaire (qui aurait cessé d'être jalouse) ou une capacité, dans son chef, à surpasser ses préventions. L'inconvénient essentiel de cette approche réside dans le fait qu'elle rend la deuxième ligne parfaitement superflue sur le plan énonciatif. Valéry a sans nul doute suivi une telle voie quand il a voulu confiner ce vers au rôle d'un simple pourvoyeur de rime ; et Walter Benjamin (1979, pp. 162, 237 ; 1991, pp. 239-40) n'est pas en reste :

sur les mots « dont vous étiez jalouse » ne tombe pas l'accent qu'on devrait attendre. La voix se retire pour ainsi dire de « jalouse » et ce reflux de la voix est quelque chose d'extrêmement caractéristique de Baudelaire. (Benjamin, 1979, p. 237)

La « défaillance métrique » que Benjamin (1991, p. 240) impute à Baudelaire recouvre sans doute deux phénomènes distincts. Tout d'abord, le vers initial est l'un des rares, avec les vers 16 et 22, à exhiber une prosodie 4/2 dans le second hémistiche. On peut supposer, en outre, que Benjamin a ressenti un « reflux de la voix » sur l'adjectif *jalouse* parce qu'il a cédé, comme Valéry, à l'impression d'une sorte de renversement cognitif où un détail anecdotique succéderait à la description de l'état mental qui seul importe pour la suite du texte ; l'effet que Benjamin a cru déceler serait analogue à l'atténuation pragmatique qui se fait jour quand, à l'énoncé *La femme dont j'étais amoureux, qu'est-elle devenue ?*, on substitue par exemple *La femme dont j'étais amoureux, et à qui j'apportais des fleurs, qu'est-elle devenue ?* Mais le relief prosodique dont se voit pourvu le syntagme *sous une humble pelouse* répond à une nécessité énonciative. Sensible à l'épithète *humble*, Paulhan l'avait deviné, et les extraits pertinents de Sully Prudhomme et de Zola le confirment : on recourt au mot *pelouse* pour désigner un mode d'inhumation où les morts ne reçoivent pas une sépulture individuelle, et où l'indistinction, voire l'anonymat, règne d'une manière plus ou moins absolue⁶. L'effroi que la fosse commune suscitait au XIX^e siècle favorise, par conséquent, l'hypothèse selon laquelle la jalousie de l'allocutaire, si elle a pu causer l'état de choses décrit, n'intervient en aucun cas dans le réseau argumentatif que mobilise *pourtant* :

p = Nous ne savons pas à quel endroit précis la servante a été inhumée.
L = Si l'on ne sait pas à quel endroit précis une personne a été inhumée, on n'a en principe pas l'obligation morale de lui porter des fleurs.

Les lois L/l, les propositions P/p étant désormais accessibles au même titre que Q/q, il ne reste qu'à reconstruire R/r afin d'obtenir une version pleinement spécifiée de L'/l'. L'analogie avec

⁶ À Bruxelles, l'expression *Pelouse des fusillés* désigne un mémorial en l'honneur des patriotes que l'occupant passa par les armes durant la première guerre mondiale. Sur la fosse commune en littérature, voir encore *Spleen* (*J'ai plus de souvenirs...*), vers 6-7 : *C'est une pyramide, un immense caveau, / Qui contient plus de morts que la fosse commune*, et dans *España* de Théophile Gautier, la pièce intitulée *La Fontaine du cimetière* (Dominicy 1997), dont le vague tombeau annonce ce paragraphe des Goncourt, qui clôt le chapitre final de *Germinie Lacerteux* : *À la fin, la vieille demoiselle se laissa tomber à genoux dans la neige, entre deux croix dont l'une portait 9 novembre et l'autre 10 novembre. Ce qui devait rester de Germinie devait être à peu près là. Sa tombe vague était ce terrain vague. Pour prier sur elle, il fallait prier au petit bonheur entre deux dates, – comme si la destinée de la pauvre fille avait voulu qu'il n'y eût, sur la terre, pas plus de place pour son corps que pour son cœur !*

l'exemple fourni par Zola permet d'identifier R à « On se résout à déposer les fleurs au hasard », de sorte que l'on obtient⁷ :

L' = Si l'on ne sait pas à quel endroit précis une personne a été inhumée, on n'a en principe pas l'obligation morale de lui porter des fleurs, à moins qu'on se résolve à déposer des fleurs au hasard =
 Si l'on ne sait pas à quel endroit précis une personne a été inhumée et qu'on se résout à déposer des fleurs au hasard, on a en principe l'obligation morale de lui porter des fleurs.

Cette clause R non dénuée de résignation et de pusillanimité s'accorde bien avec l'usage du quantificateur *quelques* (quelques fleurs, ce n'est pas grand-chose) et avec les effets contextuels produits par le recours au conditionnel présent – ce « mode de la dérobade » dont parle Riffaterre⁸.

1.2. Le conditionnel *devrions*

D'une manière assez surprenante, les travaux consacrés aux verbes modaux du français ne s'attardent guère sur la signification précise que peut revêtir, au conditionnel présent, le *devoir* déontique de l'obligation morale. Pour Kronning (1996, p. 110 n. 339), Le Querler (1996, pp. 65, 97-9, 101-2) et Gosselin (2010, pp. 216-7, 440), un énoncé à la deuxième personne tel que *Vous devriez sortir* affirme l'existence d'une « obligation faible » et acquiert, par conséquent, la valeur illocutoire dérivée d'un acte directif « faible » comme le conseil, la recommandation ou la suggestion ; la nuance de « politesse » alors attachée au conditionnel (Vetters, 2001, pp. 201-2) découlerait de l'atténuation apportée à l'obligation en cause et donc au mode d'accomplissement de l'acte directif dérivé⁹. Or il s'agit là d'un effet contextuel qui ne s'impose pas dans toutes les circonstances : quand une directrice du personnel dit à un employé *Vous devriez renoncer au short*, son énoncé risque fort d'exprimer une « obligation forte », avec la valeur illocutoire dérivée d'un ordre pur et simple ; lorsque Voltaire, dans sa lettre du 30 août 1755, écrit à Rousseau *Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie où vous devriez être*, il accomplit un acte illocutoire dérivé qui ne relève pas du type directif (il ne se soucie pas d'influer sur le comportement de son adversaire), mais bien de la catégorie assertive de l'accusation ou du reproche (« Vous ne résidez pas dans votre patrie »). On retrouvera une diversité similaire, qui reste largement inexplorée, dans les énoncés aux premières et troisièmes personnes. Je ferai l'hypothèse, quant à moi, que le locuteur qui recourt au conditionnel présent du *devoir*

⁷ On notera que le vers 3 de la version définitive est le seul, de tout le poème, où le mot à l'hémistiche ne relève pas de la catégorie nominale ou de la catégorie verbale ; l'édition de 1857 ne présentait pas cette singularité (*Nous aurions déjà dû*). Par ailleurs, le fait que *pourtant* et *porter* exhibent le même profil consonantique unit ces deux termes par une motivation relative (Dominicy, 2011, pp. 24-5, 94-5) : le groupe infinitival dont *porter* est la tête décrit une action que légitime la connexion argumentative exprimée à l'aide de *pourtant*.

⁸ Un relecteur de la *Revue Romane* m'objecte qu'on pourrait adopter une analyse où le connecteur porte, alternativement, sur les deux propositions précédentes, de façon à obtenir deux lectures non harmonisables. Mais même si « Je » s'avère conscient du fait que la jalousie de l'allocutaire constitue la cause réelle de l'abandon infligé à la sépulture, sa stratégie pusillanime le conduira spontanément à invoquer une autre cause au moment d'argumenter. Outre que chacun d'entre nous se souviendra d'avoir procédé de la sorte dans telle ou telle situation délicate, l'avantage de cette hypothèse tient à la multiplicité et à l'imbrication des états mentaux dont « Je » se trouve ainsi pourvu. Sur le rôle joué, dans l'interprétation des textes poétiques comme dans celle des énoncés ordinaires, par la recherche d'une pertinence liée à la complexité cognitive attribuée au sujet de conscience, voir Dominicy (2004), Vogelee & Dominicy (2003).

⁹ Sur ces notions empruntées à la théorie des actes de langage, voir les travaux de Searle (1972, 1982) et Vanderveken (1988).

déontique asserte l'existence d'une obligation morale pesant sur un ou des agent(s), mais la présente comme dérivée d'une loi éthique implicite de la forme « Si P, Q » endossée par un énonciateur qui demeure indéterminé hors contexte et auquel il ne s'identifie pas. De multiples effets contextuels émergeront alors en fonction de la loi éthique mobilisée et de la posture mentale que le locuteur est censé adopter vis-à-vis de la « voix » ainsi mise en scène. Dans certains cas (par exemple, *Vous devriez renoncer au short* dit par une directrice du personnel à un employé, ou le passage cité de Voltaire), le locuteur affiche un accord total avec l'énonciateur d'une loi éthique qui relèverait de l'évidence (« Si l'on travaille comme employé dans une entreprise sérieuse, on renonce au short » ou « Si l'on est un citoyen digne de ce nom, on réside dans sa patrie »). Dans d'autres cas (par exemple, *Vous devriez sortir* compris comme l'assertion d'une « obligation faible » ou comme un conseil), le locuteur peut exploiter le fait qu'il ne s'identifie pas à l'énonciateur de la loi éthique pour relativiser la portée de celle-ci ou pour minimiser son propre engagement ; il pourra manifester, de la sorte, une attitude polie. Avec un énoncé à la première personne du singulier tel que *Je devrais sortir*, le locuteur affirme qu'une obligation morale pèse sur lui ; mais du fait qu'il ne s'identifie pas à l'énonciateur de la loi éthique, l'effet contextuel déclenché ira de l'auto-reproche, qui se fonde sur le caractère supposé évident de cette loi éthique, jusqu'à l'aveu d'une incapacité à se libérer d'une norme qu'on se résigne à subir.

Dans *La servante au grand cœur...*, la loi éthique en jeu se laisse reconstruire, nous l'avons vu, à partir de la connexion argumentative établie au moyen de *pourtant* : « Si l'on ne sait pas à quel endroit précis une personne a été inhumée et qu'on se résout à déposer des fleurs au hasard, on a en principe l'obligation morale de lui porter des fleurs ». Mais le fait que l'obligation qui en dérive pèse sur un agent collectif désigné au moyen du pronom *nous* (= « Je » plus « Vous ») contribue, au moins dans un premier temps, à brouiller les pistes. Si « Je » affiche un accord total avec la loi éthique, parce que celle-ci relève pour lui de l'évidence, il adresse un reproche à « Vous » (« Vous ne portez même pas quelques fleurs à la servante ») ; mais il cherche peut-être à s'exonérer d'un reproche analogue en confessant la pusillanimité dont il fait preuve dès lors qu'il ne tente pas de modifier le cours des choses. Si, au contraire, « Je » relativise la portée de la loi éthique ou s'il minimise son propre engagement, rien n'exclut que, de manière implicite, il se déclare prisonnier d'une habitude sociale à laquelle il n'adhère pas véritablement. Seule la suite du poème écartera certaines des pistes interprétatives qui ont ainsi émergé, dans la mesure où l'auto-reproche et le remords personnel gagneront de plus en plus en plausibilité. On notera que la version initiale *Nous aurions déjà dû lui porter quelques fleurs*, et sa variante marquée *Nous devrions lui avoir porté, déjà, quelques fleurs*, n'autoriseraient pas la transposition à l'indicatif, du moins dans la lecture déontique (**Nous avons déjà dû lui porter quelques fleurs* ou **Nous devons lui avoir porté, déjà, quelques fleurs*), ce qui privait le recours au conditionnel d'une pleine pertinence.

Valéry n'avait donc pas tort quand il parlait de « tout un roman de Balzac » ; mais il se trompait en liant ce schéma narratif au seul *incipit*. Par ailleurs, ni Valéry, ni Riffaterre ne commentent le saut de registre observable dans les vers 1 à 3. La construction à « objet interne » *dort son sommeil*, que l'on rencontre aussi dans *Le Goût du néant* (*Résigne-toi, mon cœur ; dors ton sommeil de brute*) et dans *Le Spleen de Paris* (*Déjà : Quand donc [...] cesserons-nous de dormir un sommeil secoué par la lame, troublé par un vent qui ronfle plus haut que nous ?*), relève d'un registre élevé. Une recherche faite dans FRANTEXT n'en livre, avant 1857, que 13 autres attestations ; huit d'entre elles figurent à l'intérieur de poèmes versifiés ; cinq appartiennent à des textes rédigés dans une prose soutenue¹⁰. Combiné à l'effet

¹⁰ Poèmes versifiés : au XVII^e siècle, Maynard ; au XIX^e siècle, Sainte-Beuve, Lamartine (trois fois), Quinet, Gautier, Leconte de Lisle. Prose soutenue : au XVII^e siècle, Bossuet ; au XIX^e siècle, Chateaubriand (deux fois), Lamartine (deux fois). Recherche portant sur les collocations des lemmes *dormir* et *sommeil* dans une même

oratoire que produit le détachement à gauche, ce trait d'écriture rentre en conflit avec les propriétés descriptives et énonciatives du vers 3 : la pusillanimité, voire la mesquinerie, qui s'y trouvent suggérées ; l'intimité du dialogue que mettent en place l'emploi du pronom *nous* et celui de *pourtant* sans proposition p immédiatement identifiable (Fairlie, 1981, p. 242).

2. Les vers 4-14

Jointe à l'instabilité des registres, cette empathie qui n'exclut pas les reproches interpersonnels caractérise toute la suite du premier paragraphe. Les exégètes des *Fleurs du Mal* (Pichois, 1975, p. 1038 ; Jackson, 1982, p. 113-6 ; Prévost, 1953, pp. 192-4 ; Vivier, 1989, p. 238) ont souvent noté que les vers 4 à 14 rappellent *La Comédie de la mort* de Théophile Gautier ; on pourrait également citer, chez le même auteur, *La Fontaine du cimetière* (voir note 6). Pour Jackson (1982, p. 34 n. 13), l'originalité de Baudelaire tiendrait essentiellement à ce que celui-ci prend en compte la dimension du souvenir. Mais c'est là projeter, sur le passage pertinent, tout ce qui touche au rapport unissant « Je » à la servante. Bien plus, l'interprétation de Jackson ne rend pas compte de la correction apportée au vers 13, et du rôle intertextuel qu'a rempli, en l'occurrence, *Le Lac* de Lamartine (Ruwet, 1996, pp. 94-8). En remplaçant *l'éternité fuir* (*Le temps m'échappe et fuit* et *l'heure fugitive* chez Lamartine, d'après le *Sed fugit interea, fugit irreparabile tempus* de Virgile, *Géorgiques* 3.284) par *le siècle couler* (*Coulez, coulez pour eux* et *Il coule et nous passons* chez Lamartine), Baudelaire a renforcé le caractère strictement perceptuel du verbe *sentent*, désormais flanqué de deux propositions infinitives qui renvoient, l'une et l'autre, au lent mouvement de l'eau, mais il a aussi substitué, à la transcendance, un concret immanent (Fairlie, 1981, p. 243 ; Jackson, 1982, pp. 115 n. 13 ; Nuiten, 1979, pp. 201-2, 370 n. 760). Une logique exactement inverse se trouve à l'œuvre dans *Le Flacon* (vers 6), où Baudelaire a corrigé *Sentant l'odeur d'un siècle, arachnéenne et noire* (1857) en *Pleine de l'âcre odeur des temps, poudreuse et noire* (1861). La raison de ce croisement réside dans le fait que *Le Flacon* traite de la mémoire involontaire – et qu'il ne fallait donc pas que les contenus livrés par la réminiscence puissent se confondre avec ceux d'une expérience perceptuelle du monde présent – tandis que notre texte vise, par contre, à susciter une lecture hallucinatoire reposant sur une véritable empathie entre les vivants et les morts. Ces derniers, parce qu'ils éprouvent les sensations qui leur sont attribuées, restent proches des vivants (Hubert, 1953, pp. 169-70 ; Jackson, 1982, p. 115). Plusieurs marques linguistiques provoquent d'ailleurs une identification, au moins momentanée, entre les uns et les autres. Au vers 7, le verbe *doivent* indique que le contenu de la proposition énoncée est le résultat d'une inférence, à charge du locuteur, laquelle se fonde sur une certaine prémisses¹¹. Dans la démarche qu'il assume à cette occasion, le locuteur part d'une donnée qui le conduit à endosser l'évaluation que les morts appliquent à la situation en cause ; pour aboutir à cette donnée, il lui faut « se mettre dans la peau » des morts, c'est-à-dire partager, par simulation, l'expérience qu'ils « vivent » dans un monde fictif. Comme le montre le contraste d'acceptabilité entre les deux exemples qui suivent :

- (4) Marie trouve Pierre très sympathique, mais il est antipathique
- (5) ???Marie trouve Pierre bien sympathique, mais il est antipathique

phrase et à l'intérieur d'un intervalle de quatre mots maximum (175 résultats au total). Je reviendrai plus loin sur le passage de Théophile Gautier.

¹¹ Voir Dendale (1994, 1999, 2000), Dendale & De Mulder (1996), qui s'interrogent sur la nature logique de l'inférence en cause.

la collocation, au vers 7, du verbe *trouver* et de l'adverbe *bien* reflète nécessairement le point de vue de l'évaluateur, dont le locuteur ne saurait alors se distancier¹². L'expression *À dormir* (vers 8) que, dans l'édition de 1868, Banville a inopportunément corrigée en *De dormir* par scrupule grammatical (Gueux, 1934, p. 167), renforce cette focalisation empathique en verbalisant la donnée qui est censée produire l'évaluation dans le chef des morts. Contrairement à *de*, neutre à cet égard, la préposition *à* indique, dans un tel usage, que l'évaluateur juge indésirable, pour lui ou pour l'agent en question, l'état de choses décrit par la proposition infinitivale et la conséquence que cet état de choses entraîne (ici, l'ingratitude que les morts décèlent chez les vivants). À l'intérieur de la batterie donnée ci-dessous – où, à la différence de ce qui se passe dans notre poème, le locuteur ne se distingue pas de l'évaluateur – les trois derniers exemples ne deviennent acceptables, hors ironie antiphrastique, que si l'on suppose que le locuteur, parce qu'il entretient un désir négatif vis-à-vis de l'agent, juge indésirable, pour l'agent (exemple 11) ou pour lui-même (exemples 12, 13), l'état de choses où l'agent pratique la gymnastique :

- (6) Je le trouve bien inspiré, de pratiquer cette gymnastique
- (7) Je le trouve bien inconscient, de pratiquer cette gymnastique
- (8) Je le trouve bien inconscient, à pratiquer cette gymnastique
- (9) Ça va l'aider à se rétablir, de pratiquer cette gymnastique
- (10) Il va se rendre malade, à pratiquer cette gymnastique
- (11) ??? Je le trouve bien inspiré, à pratiquer cette gymnastique
- (12) ??? Ça va l'aider à se rétablir, à pratiquer cette gymnastique
- (13) ??? Il va se rétablir, à pratiquer cette gymnastique

Le connecteur *Certe(s)* du vers 7 joue, dans pareil contexte, un rôle analogue à celui précédemment dévolu à *pourtant*. Les vers 5 et 6 multiplient, jusqu'à la saturation, les marques du registre élevé. À la personnification d'*Octobre* s'ajoute d'abord l'emploi figuré d'un technicisme (*émondneur*) sans nul doute issu du *frondator* ou *putator* latin (Virgile, *Bucoliques* 1.56, *Géorgiques* 2.28 ; Ovide, *Métamorphoses* 14.649) et dont FRANTEXT ne renferme, avant 1857, que trois exemples (deux chez Lamartine, un chez Gautier). Vient ensuite, comme au vers 2, une construction à « objet interne » (*souffle [...] Son vent*) pour laquelle FRANTEXT livre, avant 1857, cinq attestations en vers, et quatre dans une prose poétique ou du moins soutenue¹³ ; de surcroît, l'objet syntaxique, qui inclut encore une fois le possessif *son*, est modifié ici par une épithète « noble » (*mélancolique*). Sur le plan énonciatif, *Certe(s)* introduit un argument explicite en faveur de l'obligation morale timidement affirmée au vers 3 (« Si les morts nous trouvent ingrats, nous devons leur porter des fleurs »), mais son affinité avec la concession (Ducrot, 1984, pp. 229-31 ; Adam, 1997) diminue, de nouveau, le poids de cette raison d'agir. Du fait que les vers 7 à 14 reflètent, par empathie, le point de vue supposé des sujets inhumés, au nombre desquels figure la servante, un nouveau dialogue s'instaure non plus entre « Je » et « Vous », mais entre l'ensemble des morts et un « Nous » maintenant élargi à la société des vivants. Pour finir, les énoncés qui reflètent la « voix » universelle des défunts associent une chute de registre (*bien ingrats, À dormir, comme ils font*) à l'évocation d'un confort bourgeois intime et casanier (*chaudement, dans leurs draps, [...] Sans compagnon de lit, sans bonnes causeries*) puis à une notation macabre, digne de la

¹² *Ils doivent trouver les vivants bien ingrats* est équivalent à *Ils doivent trouver que les vivants sont bien ingrats*. L'interprétation que je propose ici s'accorde parfaitement avec l'analyse classique de Ducrot (1980).

¹³ Poèmes versifiés : Baour-Lormian, Lamartine (deux fois), Maurice de Guérin, Barbier. Prose poétique ou du moins soutenue : madame de Staël, un poème saint-simonien, Maxime du Camp, Vigny. Recherche portant sur les collocations, dans cet ordre, des lemmes *souffler* et *vent* à l'intérieur d'une même phrase et d'un intervalle de huit mots maximum (227 résultats au total, mais avec de nombreuses occurrences du substantif *souffle*).

littérature « bousingote » et fort éloignée d'un quelconque envol oratoire sur le néant de la mort (*Vieux squelettes gelés travaillés par le ver*).

3. Le second paragraphe

Le choc des réalités décrites, les sauts de registre, la multiplicité des arguments et contre-arguments, celle enfin des points de vue, conspirent à nous présenter « Je » comme un locuteur fragile, enclin à céder la place à d'autres énonciateurs, balancé entre des sentiments conflictuels, oscillant entre la singularité la plus triviale et l'universalité du propos. Dans le second paragraphe du poème, Baudelaire recourt à des moyens différents afin d'accentuer l'indécision qui pèse tant sur les contenus hallucinatoires suscités par le biais de la simulation mentale que sur la cohésion, voire l'identité même, du sujet lyrique.

3.1. La temporalité

La phrase qui occupe l'ensemble du second paragraphe prend la forme d'une question à structure conditionnelle, avec deux protases juxtaposées dont la première suit une proposition temporelle en *Lorsque*. L'organisation linguistique des vers 15 à 20 admet trois analyses (Dominicy, 2011, pp. 136-8). La proposition temporelle peut d'abord être extraite soit de la première protase, soit des deux¹⁴ :

- (14) si le soir, lorsque la bûche siffle et chante, Calme...
 (15) si le soir, lorsque la bûche siffle et chante, Calme [...] Si, par une nuit bleue et froide de décembre, lorsque la bûche siffle et chante, Je la trouvais...

Chacune de ces analyses postule une inversion syntaxique, simple ou complexe, qui requiert de chaque « métoposition » que l'un au moins des deux constituants disjoints voie sa dernière syllabe coïncider avec une fin de vers ou d'hémistiche ; dans la majorité des cas, ces constructions obéissent à une contrainte plus forte, en ce sens que chacun des constituants impliqués apparaît en une telle position (Delente, 1992, pp. 299-333 ; Dominicy 2011, pp. 109-13). La contrainte minimale se trouve respectée ici, puisque les syntagmes *le soir* et *par une nuit bleue et froide de décembre* terminent chacun leur vers (15 et 17, respectivement). Dans une troisième lecture, la proposition en *Lorsque* modifie l'ensemble de la conditionnelle et il n'y a donc pas extraction. Sur le plan interprétatif, cette incertitude syntaxique entraîne deux effets. D'une part, l'asyndète des deux protases peut équivaloir, en termes logiques, à une conjonction (hypothèse favorisée par l'analyse à double extraction) ou à une disjonction (hypothèse favorisée par l'analyse sans extraction) ; on observera, à cet égard, que l'analyse à extraction simple, qui crée une répartition arithmétiquement harmonieuse entre les différents groupes de vers (deux lignes pour la première protase, quatre pour la seconde, deux pour l'apodose), favorise la disjonction à un niveau purement formel, mais la défavorise si l'on prend en compte les similitudes référentielles des deux protases (*Lorsque la bûche siffle et chante, si le soir,...* – *Si, par une nuit bleue et froide de décembre,...*). D'autre part, la co-occurrence d'une description définie (*le soir*, vers 15) et d'une description indéfinie (*une nuit...*, vers 17) crée une incohérence temporelle, selon un procédé qui n'est pas rare chez Baudelaire (Dominicy, 1998a, 2009). Qu'il y ait conjonction ou disjonction, une incompatibilité s'instaure entre la généralité qu'impose l'usage de la description définie et la singularité que l'usage de la description indéfinie exige ensuite : on ne saurait dire *Si Pierre venait s'excuser le soir en hiver et/ou s'il venait s'excuser par une*

¹⁴ La grammaire du langage commun interdirait qu'un constituant soit extrait d'une subordonnée ; mais il s'agit là d'une « déviation » courante en poésie (Dominicy, 2011, p. 110).

nuit de décembre, je lui pardonnerais, parce de telles structures mélangent deux types de liens conditionnels. Située en attaque, la proposition temporelle apparaît, en première instance du moins, comme un modifieur de la phrase entière : sa valeur immédiatement générique déclenche alors une lecture itérative liée à l'emploi de la description définie *le soir*. Mais sa compatibilité syntaxique et sémantique avec la description indéfinie *une nuit...* permet qu'émerge, à un second stade, une lecture non itérative. Ce dispositif textuel provoque l'impression obsédante d'une scène identique qui se répéterait indéfiniment¹⁵.

3.2. Un jeu de miroirs

En 1857, les vers 16, 18 et 19 attribuent à la servante et à « Je » un mouvement mutuel vers le lieu de leur rencontre : l'une « vient s'asseoir dans le fauteuil » ; l'autre, rejoignant sa chambre, « trouve » la servante « tapie dans un coin ». Le parallélisme phonologique des participes présents *venant* (vers 19) et *Voyant* (vers 22) souligne la convergence que manifestent ainsi les faits et gestes de ces deux sujets de conscience. En 1861, la correction apportée au vers 16 paraît surtout privilégier la perception hallucinatoire de « Je » ; mais elle installe, en même temps, une réciprocité plus subtile. Dans la version initiale, les adjectifs apposés *Calme* et *Grave* caractérisent la servante¹⁶ ; du fait que les appositions au sujet grammatical tolèrent le détachement à gauche, le vers 16 contient alors une seule « métaposition » (*s'asseoir dans le fauteuil* → *dans le fauteuil [...] s'asseoir*) qui satisfait la contrainte forte (les deux constituants impliqués terminent un hémistiche ou un vers). En 1861, *Calme* peut s'appliquer à « Je » ou à la servante. Dans la première éventualité, le syntagme prépositionnel reste seul en « métaposition » ; dans la seconde, le vers 16 cumule deux « métapositions », dont l'une (*s'asseoir dans le fauteuil* → *dans le fauteuil [...] s'asseoir*) continue de satisfaire la contrainte forte (les deux constituants impliqués terminent un hémistiche ou un vers), tandis que l'autre (*s'asseoir, calme, ...* → *Calme, [...] s'asseoir*) ne satisfait plus, par nécessité, que la contrainte minimale (*s'asseoir* terminant toujours le vers)¹⁷. Plutôt qu'à un simple risque de mélecture, nous avons affaire à une fusion des deux protagonistes qui explique l'insistance avec laquelle le texte définitif leur attribue des expériences visuelles « en miroir » : la servante vient *Couver l'enfant grandi de son œil maternel*, mais celui-ci, de son côté, la « voit » s'asseoir et « voit » tomber ses pleurs. En outre, si « Je » devient la proie d'une hallucination à allure obsessionnelle, la servante, quant à elle, entre dans un état perceptuel parfaitement paradoxal. En effet, le fantôme auquel se trouverait confronté le locuteur viendrait le *Couver [...] d'un œil maternel*, alors que la *paupière creuse* du vers final pourrait bien ne plus recouvrir aucun œil. Pommier (1945, p. 189) rapproche cette chute d'un passage chez Théophile Gautier :

Les vivants sont charmants et les morts sont affreux. –

Oui ; – mais le ver un jour rongera ton œil creux

(*En passant à Vergara, dans España*)

le rapport intertextuel étant d'autant plus plausible, en l'occurrence, que d'autres échos relient les deux poèmes (voir note 10) :

¹⁵ Richter (2001, pp. 1164-1165) ne prend en compte que la lecture itérative.

¹⁶ Contrairement à ce que suggère l'apparat critique de Pichois (1975, p. 1039), *Calme* est suivi d'une virgule dans la première édition (Crépet, Blin & Pichois, 1968, p. 196 ; Pichois & Dupont, 2005, II, p. 1143).

¹⁷ Comme je l'ai signalé en note 14, la grammaire du langage commun interdirait qu'une apposition au sujet grammatical implicite d'un groupe infinitival subordonné soit extraite de ce groupe ; la complexité du vers 16 dans sa version définitive s'en trouve encore accrue.

Le cadavre au teint vert qui dort le grand sommeil
 [...]

Laissons rêver les morts dans leurs lits solitaires,
 En conversation avec le ver impur !

Dans le même veine, on lit, chez Baudelaire (Hubert, 1953, p. 47) :

Ses yeux profonds sont faits de vide et de ténèbres,
 [...]

Le gouffre de tes yeux (*Danse macabre*, vers 13, 37)

Cependant, le « creux » de l'œil se laisse aussi interpréter comme le réceptacle de ces pleurs que le poète « voit tomber » (Hubert 1953, pp. 117-22 ; Dominicy, 1998b, pp. 73-7). L'hémistiche *de sa paupière creuse* condense donc, par sa forme et par son ambiguïté conclusive, l'incompatibilité référentielle qui s'instaure entre les seconds hémistiches, étroitement parallèles, des vers 19 et 20 (*de son lit éternel – de son œil maternel*).

4. Conclusion

Ma lecture du second paragraphe appuie l'hypothèse de Hubert (1953, pp. 169-70), pour qui la servante pleure devant ce que le poète (*l'enfant grandi*) est devenu, de sorte qu'en la voyant, celui-ci se contemple lui-même. Les deux protagonistes synthétisent ainsi les pôles contradictoires de la vie et de la mort, de la voyance et de la cécité (Dominicy 2002 ; 2011, pp. 140-1). Loin du mage hugolien, le poète est souvent, chez Baudelaire, « plus hébété » que les aveugles ou que les ivrognes ; il trébuche et se cogne aux choses comme eux (voir *Les Aveugles*, *Le Soleil*, *Le Vin des chiffonniers*). Mais la parole poétique – qui donne corps, pour le lecteur, aux obsessions évoquées – permet que cette infirmité se mue en un authentique pouvoir. Par ce biais, la transition, référentiellement incongrue et apparemment gratuite, qui nous conduit de la servante engloutie par l'anonymat de la fosse commune jusqu'aux bourgeois aisés reposant sous *leurs marbres*, et dans des caveaux fermés par des grilles, reçoit une motivation symbolique¹⁸. Le *lit éternel* que la servante semblait partager avec les nantis défunts qui, *sans compagnon de lit*, sentaient *l'éternité fuir* dans la version initiale (vers 10-13), s'identifie, en fin de compte, à l'immortalité de l'objet poétique ; dès lors que les remords et les reproches sont exprimés, les marbres du cimetière deviennent comme des statues, et les couronnes à pendre sur les grilles se trouvent bel et bien offertes (Hubert, 1953, p. 169 ; Jackson, 2003, p. 238). On débouche, de la sorte, sur une interprétation globale du poème qui décèle, à travers un réseau particulièrement dense d'états mentaux, la fragilité endémique du « Je » baudelairien, mais qui reconnaît aussi, au terme du parcours textuel, l'affirmation, tout aussi commune chez notre auteur, d'un accomplissement esthétique et moral.

¹⁸ Faute de percevoir cette motivation symbolique, Richter (2001, pp. 1163-1164) est arrêté par l'incompatibilité référentielle entre *l'humble pelouse* et les monuments funèbres ; il postule, sans justification aucune, que les mots *grille* et *lambeaux* font référence aux squelettes des morts et aux restes de chair ou de vêtements qui y restent accrochés.

Texte de la deuxième édition (1861) et variantes.

- La servante au grand cœur dont vous étiez jalouse,
 Et qui dort son sommeil sous une humble pelouse,
 Nous devrions pourtant lui porter quelques fleurs.
 Les morts, les pauvres morts, ont de grandes douleurs,
 5 Et quand Octobre souffle, émondeur des vieux arbres,
 Son vent mélancolique à l'entour de leurs marbres,
 Certes, ils doivent trouver les vivants bien ingrats,
 À dormir, comme ils font, chaudement dans leurs draps,
 Tandis que, dévorés de noires songeries,
 10 Sans compagnon de lit, sans bonnes causeries,
 Vieux squelettes gelés travaillés par le ver,
 Ils sentent s'égoutter les neiges de l'hiver
 Et le siècle couler, sans qu'amis ni famille
 Remplacent les lambeaux qui pendent à leur grille.
- 15 Lorsque la bûche siffle et chante, si le soir,
 Calme, dans le fauteuil je la voyais s'asseoir,
 Si, par une nuit bleue et froide de décembre,
 Je la trouvais tapie en un coin de ma chambre,
 Grave, et venant du fond de son lit éternel
 20 Couvrir l'enfant grandi de son œil maternel,
 Que pourrais-je répondre à cette âme pieuse,
 Voyant tomber des pleurs de sa paupière creuse ?

1 jalouse (1857) | 2 Dort-elle [...] pelouse ? (épreuve de 1857) : – Dort-elle [...] pelouse ? (épreuve corrigée de 1857) : – Dort-elle [...] pelouse ? – (1857) | 3 aurions déjà dû (1857) | 4 morts ont (1857) | 8 De dormir, (1868) | 12 hiver, (1857) | 13 l'éternité fuir sans (1857) | 16 elle venait (1857) | 17 Si par (1857) | 21 pieuse (1857)

Bibliographie

- Adam, J.-M. (1997) : Du renforcement de l'assertion à la concession : variations d'emploi de *certes*. *L'Information grammaticale*, n° 73, pp. 3-9.
- Anscombe, J.-C. (1983) : *Pour autant, pourtant (et comment) : à petites causes, grands effets*. *Cahiers de linguistique française*, n° 5, pp. 37-84.
- Anscombe, J.-C. (1985) : Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession. *Revue internationale de philosophie*, n° 155, pp. 333-49.
- Anscombe, J.-C. (2002) : *Mais/pourtant* dans la contre-argumentation directe : raisonnement, généricité et lexique. *Linx*, n° 46, pp. 115-31.
- Bandy, W. T. (1967) : *Les morts, les pauvres morts...* *Revue des sciences humaines*, n° 127, pp. 477-80.
- Benjamin, W. (1979) : *Charles Baudelaire. Un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*. Payot, Paris.
- Benjamin, W. (1991) : *Écrits français*. Gallimard, Paris.
- Bonnefoy, Y. (2000) : *Baudelaire : la tentation de l'oubli*. Bibliothèque Nationale de France, Paris.
- Crépet, J., G. Blin & C. Pichois (1968) : *Charles Baudelaire. Les Fleurs du Mal*. José Corti, Paris.
- David, J. & R. Martin (éds) (1980) : *La Notion d'aspect*. Klincksieck, Paris.
- Delente, É. (1992) : *Le Rythme : principe d'organisation du discours poétique*. Thèse de doctorat, Université de Caen.
- Dendale, P. (1994) : *Devoir* épistémique, marqueur modal ou évidentiel ? *Langue française*, n° 102, pp. 24-40.
- Dendale, P. (1999) : *Devoir* au conditionnel : valeur évidentio-modale et origine du conditionnel. *Cahiers Chronos*, 4, pp. 7-28.
- Dendale, P. (2000) : *Devoir* épistémique à l'indicatif et au conditionnel : inférence ou prédiction ?, in Englebert, A. *et al.* (éds) : *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*. Niemeyer, Tübingen, vol. VII, pp. 159-69.
- Dendale, P. & De Mulder, W. (1996) : Déduction ou abduction : le cas de *devoir* inférentiel, in Z. Guentcheva (éd.) : *L'Énonciation médiatisée*. Peeters, Louvain/Paris, pp. 305-18.
- Dominicy, M. (1997) : Pour une approche cognitive des genres : l'Espagne de Théophile Gautier. *Revue belge de philologie et d'histoire*, 75, pp. 709-30.
- Dominicy, M. (1998a) : Paradoxes « temporels » chez Baudelaire, in Englebert, A. *et al.* (éds) : *La ligne claire : De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60e anniversaire*. Duculot, Paris/Bruxelles, pp. 187-98.
- Dominicy, M. (1998b) : Pour une étude linguistique des variantes : l'exemple des *Fleurs du mal*, in Hausmann, F.-R. *et al.* (éds) : *Haben sich Sprach- und Literaturwissenschaft noch etwas zu sagen ?* Romanistischer Verlag, Bonn, pp. 69-93.
- Dominicy, M. (2002) : De Baudelaire à Montale : étude d'une démarcation, in Bartning, I. *et al.* (éds) : *Mélanges publiés en hommage à Gunnel Engwall*. Almqvist & Wiksell, Stockholm, pp. 127-36.
- Dominicy, M. (2004) : La pregunta poética. *Cuadernos Hispanoamericanos*, n° 643, pp. 15-22.
- Dominicy, M. (2009) : La théorie des actes de langage et la poésie. *L'Information grammaticale*, n° 121, pp. 40-5.
- Dominicy, M. (2011) : *Poétique de l'évocation*. Classiques Garnier, Paris.
- Ducrot, O. (1980) : *Je trouve que*, in Ducrot, O. *et al.* : *Les Mots du discours*, Éditions de Minuit, Paris, pp. 57-92.

- Ducrot, O. (1984) : *Le Dire et le Dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- Fairlie, A. (1981) : « Mène-t-on la foule dans les ateliers ? » – some remarks on Baudelaire's variants », in *Imagination and Language : Collected essays on Constant, Baudelaire, Nerval and Flaubert*, éd. par M. Bowie. Cambridge University Press, Cambridge/New York, pp. 228-49.
- Gosselin, L. (2010) : *Les Modalités en français. La validation des représentations*. Rodopi, Amsterdam/New York.
- Gueux, A. (1934) : *Aspects de l'art baudelairien*. Thèse de doctorat, Université de Lausanne.
- Hoepelman, J. & C. Rohrer (1980) : *Déjà et encore et les temps du passé en français*, in David & Martin (éds), pp. 119-43.
- Hubert, J. D. (1953) : *L'Esthétique des « Fleurs du Mal »*. Essai sur l'ambiguïté poétique. Pierre Cailler, Genève.
- Jackson, J. E. (1982) : *La Mort Baudelaire. Essai sur Les Fleurs du Mal*. À la Baconnière, Neuchâtel.
- Jackson, J. E. (2003) : Douleur, deuil, mémoire. *Schweizer Archiv für Neurologie und Psychiatrie*, n° 154, pp. 235-41.
- Jayez, J. (1988) : *L'Inférence en langue naturelle. Le problème des connecteurs : représentation et calcul*. Hermès, Paris/Londres/Lausanne.
- Kronning, H. (1996) : *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*. Almqvist & Wiksell, Stockholm/Uppsala.
- Le Querler, N. (1996) : *Typologie des modalités*. Presses Universitaires de Caen, Caen.
- Martin, R. (1980) : *Déjà et encore : de la présupposition à l'aspect*, in David & Martin (éds), pp. 167-80.
- Nuiten, H. (1979) : *Les Variantes des Fleurs du Mal et des Épaves de Charles Baudelaire (1821-1867). Étude de stylistique génétique*. APA-Holland University Press, Amsterdam.
- Paulhan, J. (1987) : *Paul Valéry ou La littérature considérée comme un faux*. Éditions Complexe, Bruxelles.
- Pichois, C. (1975) : *Baudelaire. Œuvres complètes*, vol. I. Bibliothèque de la Pléiade, Paris.
- Pichois, C. & J. Dupont (2005) : *L'Atelier de Baudelaire. Les Fleurs du Mal. Édition diplomatique*. Champion, Paris, 4 vol.
- Pichois, C. & J. Ziegler (1973) : *Baudelaire. Correspondance*, vol. I. Bibliothèque de la Pléiade, Paris.
- Pichois, C. & J. Ziegler (1987) : *Baudelaire*. Julliard, Paris.
- Pommier, J. (1945) : *Dans les chemins de Baudelaire*. José Corti, Paris.
- Prévost, J. (1953) : *Baudelaire. Essai sur l'inspiration et la création poétiques*. Mercure de France, Paris.
- Richter, M. (2001) : *Baudelaire. Les Fleurs du Mal. Lecture intégrale*. Slatkine, Genève, 2 vol.
- Riffaterre, M. (1992) : Énonciation et intertexte, in De Mulder, W. et al. (éds) : *Énonciation et Parti Pris*. Rodopi, Amsterdam, pp. 301-9.
- Ruwet, N. (1996) : Lamartine : la musique du *Lac*. *Langue française*, n° 110, pp. 86-102.
- Searle, J. R. (1972) : *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*, trad. fr. de H. Pauchard. Hermann, Paris.
- Searle, J. R. (1982) : *Sens et expression. Études de théorie des actes de langage*, tr. fr. de J. Proust. Éditions de Minuit, Paris.
- Starobinski, J. (1984) : « Je n'ai pas oublié... » (Baudelaire : poème XCIX des *Fleurs du Mal*), in Boissier, G. & D. Bouverot (éds) : *Au bonheur des mots. Mélanges en l'honneur de Gérard Antoine*. Presses Universitaires de Nancy, Nancy, pp. 419-29.
- Valéry, P. (1957-60) : *Œuvres*, éd. de Jean Hytier. Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 2 vol.

- Vanderveken, D. (1988) : *Les Actes de discours. Essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification des énonciations*. Mardaga, Liège/Bruxelles.
- Vetters, C. (2001) : Le conditionnel : ultérieur du non-actuel, in Dendale, P. & L. Tasmowski (éds) : *Le Conditionnel en français*. Klincksieck, Paris, pp. 169-207.
- Vivier, R. (1989) : *L'Originalité de Baudelaire*. Palais des Académies, Bruxelles.
- Vogeleer, S. & M. Dominicy (2003) : *Avant que* : les modèles cognitifs et les attributions d'états mentaux, in Guéron, J. & L. Tasmowski (éds) : *Temps et point de vue*. Université Paris X-Nanterre, Paris, pp. 301-27.

Marc Dominicy
Département de Langues et Lettres
Faculté de Lettres, Traduction et Communication
Université libre de Bruxelles (ULB)
Avenue Roosevelt, 50
B-1050 Bruxelles
Belgique
mdomini@ulb.ac.be